



Strasbourg, le 4 novembre 2021

DG-SP(2021)6

**PLATEFORME EUROPEENNE D'ACTEURS DE LA STRATEGIE
SUR L'INNOVATION ET LA BONNE GOUVERNANCE
AU NIVEAU LOCAL**

6e réunion, Strasbourg, 15 octobre 2021 (format hybride)

RAPPORT DE REUNION

1. Ouverture de la réunion par le Président

M. Markku Mölläri, Président du Comité européen sur la démocratie et la gouvernance (CDDG) et de la Plateforme, ouvre la réunion.

- Election du second Vice-président

Les membres de la Plateforme souhaitent la bienvenue à M. Christoph Spreng, nouveau représentant de la Conférence des OING, et l'élisent pour un mandat de deux ans.

La liste des participants figure à l'Annexe I.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel qu'il figure à l'Annexe II.

3. Rapport de la cinquième réunion du Bureau élargi (29 mars 2021)

Le Secrétariat rappelle les principales décisions qui avaient été prises par la Plateforme d'acteurs européenne lors de sa dernière réunion, évoquées dans le rapport de réunion (DG-SP(2021)3).

4. Informations sur les progrès et la mise en œuvre d'ELoGE en 2020-2021

Le Secrétariat présente les progrès et la mise en œuvre d'ELoGE en 2020-2021, en référence au document DG-SP(2021)4.

Au cours de l'année écoulée, malgré les défis posés par la pandémie de Covid-19, ELoGE a été mis en œuvre avec succès dans un certain nombre d'États membres, avec des ateliers et des cérémonies de remise de prix organisés principalement en ligne. Les réactions des autorités locales participantes ont été extrêmement positives.

Le Secrétariat informe la Plateforme des activités qui ont été menées notamment en France, Italie, Grèce, Lituanie, Malte, Pologne, Portugal, République slovaque et Espagne. Au total, des projets ELoGE sont actuellement en cours à différents stades dans 20 États membres. De nouvelles demandes d'accréditation sont en cours de préparation en Bosnie-Herzégovine, Roumanie et Turquie.

5. Demandes de renouvellement et d'accréditation

La Plateforme examine les nouvelles demandes d'accréditation présentées par le Secrétariat et reprises dans le document DG-SP(2021)5 :

- l'Association des Agences de la Démocratie Locale (ALDA), demandant une accréditation pour mettre en œuvre ELoGE au Kosovo*
- la Chaire de Bonne Gouvernance et d'Intégrité Publique de l'Université de Murcia, demandant l'accréditation pour la mise en œuvre d'ELoGE dans la région de Murcia, Espagne.

La Plateforme décide, conformément à l'article 10 du Règlement et à la lumière des structures et procédures exposées dans la demande, d'accorder l'accréditation à l'Association des Agences de la Démocratie Locale (ALDA) pour la mise en œuvre du système ELoGE au Kosovo* jusqu'en décembre 2023. En prenant cette décision, les membres de la Plateforme soulignent la nécessité pour l'entité accréditée de promouvoir une participation équilibrée des municipalités et de s'assurer que ces dernières coopéreront avec leur Association dans la mise en œuvre d'ELoGE.

La Plateforme examine également la demande soumise par la Chaire de bonne gouvernance et d'intégrité publique de l'Université de Murcie pour la mise en œuvre d'ELoGE dans la région de Murcie, en Espagne. La demande, examinée lors de la réunion précédente, est cette fois accompagnée d'un plan de mise en œuvre et d'informations sur les structures qui seraient impliquées dans la mise en œuvre et l'attribution d'ELoGE, ainsi que d'une explication de l'expertise du demandeur dans le domaine de la bonne gouvernance dans son ensemble.

L'accréditation est accordée, avec un rappel que les 12 Principes doivent avoir le même poids lors des évaluations et que le processus ELoGE ne doit pas se concentrer de manière disproportionnée sur les mesures anti-corruption.

** Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, qu'elle concerne le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en plein conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.*

6. Questions diverses

- Mise à jour de la grille d'analyse et de la Règlementation d'ELOGE

Le Centre d'expertise révisera la [grille d'analyse](#) ELoGE actuelle en coopération avec des experts, sur la base de l'expérience de mise en œuvre acquise à ce jour. Le Secrétariat soumettra les repères (« benchmarks ») révisés, en tenant compte des propositions des rapporteurs sur l'égalité de genre, pour leur adoption lors de la prochaine réunion ou par procédure écrite.

La Plateforme convient, suite aux demandes de plusieurs organisations accréditées, d'apporter les modifications suivantes à la [Règlementation](#) actuelle d'ELOGE : le nom de la Plateforme elle-même devrait changer pour devenir la **Plateforme d'accréditation d'ELOGE**, et une note de bas de page devrait être ajoutée au point "iii.6 - ELoGE peut être attribué aux municipalités"¹.

7. Prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra en fonction des besoins.

¹ Les entités de la CIM (coopération intercommunale) peuvent également demander l'attribution du Label ELoGE, dans les États membres où elles ont une personnalité juridique et des compétences comparables à celles des collectivités locales.

ANNEXE I**LISTE DES PARTICIPANTS****CHAIR / PRESIDENT**

Mr Markku MÖLLÄRI, Ministerial adviser, Department for Local Affairs and Regional Administration, Ministry of Finance, HELSINKI

OTHER MEMBERS / AUTRES MEMBRES

Mr Peter ANDRE, Ministry of Interior, Senior Expert for Legal Affairs, Wien, Austria

Mr Francesco GIUSTINO, Presidenza del Consiglio dei Ministri, D.A.R.A. - Ufficio Attività Internazionali, ROMA

Ms Albana KOÇIU, Director of the Department of Public Administration

Mr Edwin LEFEBRE, Deputy Director, Ministry of the Flemish Community, Agency for Home Affairs, BRUSSELS

Mr Paul ROWSELL, Head of Governance Reform and Democracy Unit, Ministry of Housing, Communities and Local Government, LONDON

Ms Stefanía TRAUSTADÓTTIR, Senior Advisor, Local Government, Department of Local Government and Regional Policy, Ministry of Transport and Local Government, REYKJAVÍK

SECRETARIAT

Mr Daniel POPESCU, Head of Democracy and Governance Department / Directorate of Human Dignity, Equality and Governance / Directorate General of Democracy

Ms Alina TATARENKO – Head of the Democratic Governance Division / Secretary of the CDDG / Directorate of Human Dignity, Equality and Governance / Directorate General of Democracy

Mr Christophe SPECKBACHER, Administrator – Democratic Governance Division / Directorate of Human Dignity, Equality and Governance / Directorate General of Democracy

Ms Judith ORLAND, Democratic Governance Division – Directorate of Human Dignity, Equality and Governance - Directorate General of Democracy

Ms Isabelle ETTER - Assistant

OTHER PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANTS

**PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE / ASSEMBLEE
PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Ms Sibel ARSLAN, General Rapporteur on local and regional authorities, member of the
Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development

**CONGRESS OF LOCAL AND REGIONAL AUTHORITIES OF THE COUNCIL OF
EUROPE / CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX DU CONSEIL DE
L'EUROPE**

Mr Roman CHLAPAK, Secretariat of the Governance Committee / Secrétariat de la
Commission de la gouvernance

**CONFERENCE OF INGOS OF THE COUNCIL OF EUROPE / CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE**

Mr Christoph SPRENG, Representative of the INGOs Conference to the CDDG, Initiatives
of Change-International

Interpreters / Interprètes

Ms Julia TANNER
Mr Didier JUNGLING

ANNEXE II**ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la réunion par le Président**
- 2. Adoption de l'ordre du jour** [DG-SP(2021)OJ2]
- 3. Rapport de la cinquième réunion du Bureau élargi (29 mars 2021)** [\[DG-SP\(2021\)3\]](#)
- 4. Information sur les progrès et mise en œuvre d'[ELOGE](#) en 2021** [DG-SP(2021)4]
- 5. Renouvellement et nouvelles demandes d'accréditations** [DG-SP(2021)5]
 - Kosovo*
 - Région Murcia, Espagne
- 6. Questions diverses**
 - Changement du nom de la Plateforme
 - Révision du règlement d'ELOGE
- 7. Prochaine réunion**

* Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, qu'elle concerne le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en plein conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.